

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Chacun se souvient de cette
vieille église de Saint-Jorioz

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte près de 3400 titres à ce jour. « Chacun se souvient de cette vieille église de Saint-Jorioz, aujourd'hui détruite, qu'on apercevait naguère, sur la rive gauche du lac d'Annecy, dans un bas-fond marécageux, à une distance très anormale des hameaux qui composent la paroisse. À sa vue, une question se présentait tout naturellement. Pourquoi cette église fut-elle bâtie à un endroit aussi insalubre et aussi solitaire, alors que, à un kilomètre plus haut dans les terres, on se trouve au centre d'une plaine fort belle, appelée les Fins de Saint-Jorioz, et que vers ce centre convergent tous les villages comme les

par **Joseph-Marie Lavanchy**

Le territoire de Saint-Jorioz a été
occupé dès le néolithique

Les fouilles entreprises en 1989, qui ont permis de mettre au jour 746 pieux sur une surface de 1171 mètres carrés, prouvent que le territoire de Saint-Jorioz a été occupé dès le néolithique. Les Romains construisirent une voie impériale du côté ouest du lac d'Annecy qui reliait Genève au col du Petit-Saint-Bernard. Un gué permettait de passer le Laudon à *Marcellum*, ancien nom de Saint-Jorioz qui signifie « Marché » et qui laisse supposer que les voyageurs pouvaient s'y approvisionner et user des services d'artisans tels que le maréchal-ferrant, le charron ou le

potier. Vers le XI^e siècle, un prieuré fut fondé sur la rive du lac par Bienheureux Jore. Un acte de 1040 fait état de sa donation à l'abbaye de Savigny, puis en 1412 il fut rattaché à l'abbaye de Talloires avant de connaître son déclin. Deux châteaux furent édifiés sur le territoire : le château de Villard-Chabod contrôlait l'accès de la route des Bauges par le col de Leschaux et le château du Noiret était la maison forte qui protégeait la paroisse. Le moulin du Noiret fut bâti au XVII^e siècle. De l'église primitive construite au lieu-dit La Vieille Église, ne subsiste aujourd'hui qu'une croix. La première pierre de l'église actuelle fut posée en 1885. Le nouvel édifice devait résoudre les problèmes d'insalubrité et le manque de place.



rayons d'un éventail ? Une opinion s'est faite là-dessus, opinion assez accréditée dans le pays. On a dit : *Saint-Jorioz était une annexe, une succursale de Talloires, et ce sont les moines de Talloires qui ont construit cette église sur les bords du lac, afin d'en être plus rapprochés pour en faire le service.* C'est une erreur complète. Outre que l'église de Saint-Jorioz a été, pendant de longs siècles, absolument indépendante du prieuré de Talloires, elle était même antérieure à l'époque où ce dernier fut organisé sous l'habile direction de saint Germain. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**
**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 399 TITRES**

**30 TITRES SUR
LA HAUTE-SAVOIE**
**Renseignements au
03 23 20 32 19**

Le château de Villard-Chabod

La première partie débute avec la chapelle vieille. L'auteur évoque ensuite les origines du prieuré et son histoire avant son union à Talloires (avec ses prérogatives), puis depuis son union à Talloires (avec les attributions de chacun, la liste des prieurs commendataires de 1397 à 1765). Il présente le personnage de saint Jore et ses reliques ainsi qu'une étude visant à réfuter les auteurs qui placent saint Jore postérieurement à saint Germain. L'ouvrage se poursuit avec les aumônes du prieuré (l'aumône quotidienne, l'aumône générale, la prébende due aux familles sujettes), les chapelles dépendantes du prieuré, dans l'église (la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, la chapelle Saint-Etienne, la chapelle Notre-Dame) ; les chapelles de fondation séculière, dans l'église (la chapelle Saint-Pierre ès-liens, la chapelle Saint-Antoine, la chapelle Saint-Claude) ; les chapelles hors l'église (la chapelle de Notre-Dame la vieille, la chapelle Notre-Dame du Puys, la chapelle Saint-Jacques). L'auteur évoque la paroisse, puis reproduit et commente le décret d'érection de la paroisse de Saint-Eustache par lequel les hameaux de la Magne, etc., sont séparés de la paroisse de Saint-Jorioz. Cette première partie s'achève avec la nouvelle église, les missions et les confréries. La deuxième partie est entièrement consacrée à la vie civile de la paroisse. La troisième partie étudie les châteaux. Elle débute par le château de Villard-Chabod, avec les seigneurs du Cengle et les Asinari (1339-1454) ; les nobles de Beaufort (1454-1626) ; les nobles de Gruet (1626-1748) ; les nobles de Saint-Réal (1748-1816) ; les nobles de Marcle (1816-1893). Joseph-Marie Lavanchy évoque ensuite le château du Noiret, les moulins, la raïsse (ou scierie) de Monseigneur. L'étude est complétée par quatorze pièces justificatives.

MONOGRAPHIE DE LA PAROISSE DE SAINT-JORIOZ

Il semble que la chapelle de Notre-Dame la vieille, établie dans le hameau appelé Chez Tavan, ait été le premier temple chrétien de la contrée. Vint ensuite l'époque, aux environs de 1040, où le prieuré de Saint-Jore fut fondé sur la rive marécageuse du lac, à un kilomètre en aval. Son église devint à la fois priorale et paroissiale, partagée en deux parts par une grille. Le prieuré connut une grande fortune aux XII^e et XIII^e siècle, notamment grâce aux dons des seigneurs de Duin et des nobles du Cengle qui possédaient le château de Villard-Chabod. Puis son union avec le monastère de Talloires inaugura l'ère de la décadence et de la ruine. Dès 1397, le cardinal de Brogny possédait simultanément plus de quarante évêchés et abbayes. Il décida d'unir canoniquement les deux prieurés riverains dont il était abbé commendataire. Le 30 mai 1412, le prieuré de Saint-Jorioz perdit par cette fusion, sa vie propre et son autonomie cinq à six fois séculaire. Les religieux acceptèrent difficilement cette soumission. Des tiraillements incessants, une lutte continuelle, une animosité indélébile engendrèrent procès et décadence jusqu'à ce qu'une convention, signée le 25 novembre 1766 entre le curé de Saint-Jorioz et l'abbé commendataire de Talloires, mette fin à cette situation lamentable. Il fut décidé que les religieux se retirèrent définitivement à Talloires, tandis que le curé succédait à leurs droits et à leurs charges. Le château de Villard-Chabod appartient à la famille du Cengle jusqu'en 1339, date à laquelle il fut vendu pour 1400 livres de deniers genevois à Daniel et Aymonet Asinari, d'Asti, en Piémont. Au commencement du XIV^e siècle, en effet, les nombreux membres de cette famille de riches banquiers acquièrent des châteaux, des terres dans les campagnes et des emplacements dans les villes, comme celui de l'actuel hôtel de ville d'Annecy. Ils étaient alors surnommés « les Lombards », davantage en référence à leur profession qu'à leur nationalité. En 1454, le domaine entra dans la puissante famille des nobles de Beaufort et ce fut Claude qui fut désigné pour en devenir le seigneur. Alors que le château de Noiret revêtait encore sa physionomie de maison forte, la seigneurie appartenait à François-Nicolas de Mompiton, dont le caractère vindicatif et fanfaron terrorisait la rive gauche du lac. Le 30 juillet 1708, Joseph Durand, chapelain de Notre-Dame dans l'église de Saint-Jorioz, qui avait connu de légers démêlés avec lui, fut tué d'un coup de fusil par un de ses affidés, au sortir de la messe paroissiale.

Réédition du livre intitulé *Monographie de la paroisse de Saint-Jorioz sur les bords du lac d'Annecy*, extraite du n° 16 de *Mémoires et documents publiés par l'Académie* paru en 1893.
Réf. 1870-3399. Format : 14 X 20. 266 pages. Prix : 36 € Parution : novembre 2015.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou
 XXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
 D'HISTOIRE**
 sur Internet...
 www.histoire-locale.fr



Bulletin de souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
 02250 Autremencourt
 Tél. 03 23 20 32 19



Parution novembre 2015
 1870-3399

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
 du n° situé au verso de
 votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

| | | | |

Téléphone (obligatoire) :

Date:/..../201..

Je commande « LA PAROISSE DE SAINT-JORIOZ » :

..... ex. au prix de 36 €

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2015 (414 pages)

- 3 345 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.